Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Boucher

U.31 Environnement économique, juridique et management de l’organisation

Session 2018 • Code sujet : **18SP-BP BOUC U31** • Durée : **2h00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Juridique : recrutement et contrat d’apprentissage** (7 questions) — **Page 3**

2. **Économique : circuits courts et développement durable** (4 questions) — **Page 6**

3. **Financier : charges prévisionnelles et seuil de rentabilité** (3 questions) — **Page 8**

4. **Commercial : maquette d’un encart publicitaire** (1 question) — **Page 11**

5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U31 - Environnement économique, juridique et management de l'organisation/2018/BP Boucher - U31 - Environnement économique, juridique et management de l'organisation - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Juridique : recrutement et contrat d’apprentissage

QUALI VIANDE prépare l’ouverture d’un deuxième établissement orienté vers le développement durable. M. Blaudez souhaite recruter un apprenti chargé de la vente et fournit un guide sur les salaires et les aides à l’apprentissage.

Question 1. Distinguer le salaire net du salaire brut.

Le salaire brut est la rémunération prévue avant le prélèvement des cotisations salariales. Le salaire net est le montant qui reste après ces prélèvements et qui est versé au salarié. Les cotisations patronales, elles, sont payées par l’employeur en plus du salaire brut : elles ne sont pas retirées du salaire du salarié.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Brut : avant cotisations salariales. Net : après leur déduction, montant versé au salarié.

Question 2. Définir ce qu’est un contrat d’apprentissage.

Le contrat d’apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un apprenti. Il associe un emploi en entreprise à une formation en alternance, partagée entre l’entreprise et un centre de formation d’apprentis (CFA). L’employeur participe à la formation professionnelle de l’apprenti, qui prépare un diplôme ou un titre, et lui verse une rémunération.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un contrat de travail en alternance préparant un diplôme ou un titre par la formation en entreprise et en CFA.

Question 3. Proposer trois obligations principales de l’employeur vis-à-vis d’un salarié en contrat d’apprentissage.

Les trois obligations principales de l’employeur sont :

- assurer la formation pratique de l’apprenti et confier des missions liées à la qualification préparée ;
- lui permettre de suivre les enseignements et les épreuves au CFA ;
- lui verser le salaire prévu et respecter les règles de santé et de sécurité au travail.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Former l’apprenti, lui permettre de suivre les cours au CFA et lui verser sa rémunération en assurant sa sécurité.

Question 4. Donner la durée de la période d'essai pour un contrat d'apprentissage.

Pour un contrat d'apprentissage conclu en 2018, la période probatoire correspond aux 45 premiers jours de présence effective en entreprise. Les jours passés au CFA ne sont pas comptabilisés. Cette durée se décompte en jours de formation pratique, consécutifs ou non, et non en deux mois calendaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 45 jours de présence effective en entreprise, consécutifs ou non.

Question 5. Indiquer l'utilité de la période d'essai, d'une part pour le salarié et d'autre part pour l'employeur.

Pour le salarié, la période d'essai permet de découvrir le poste, le métier et les conditions de travail, puis de décider s'il souhaite poursuivre le contrat.

Pour l'employeur, elle permet d'évaluer les compétences de l'apprenti, son comportement professionnel et son intégration dans l'équipe. Pendant cette période, chacune des parties peut mettre fin au contrat selon les règles applicables.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le salarié vérifie que le poste lui convient ; l'employeur évalue les compétences et l'intégration de l'apprenti.

Question 6. Citer trois aides ou primes auxquelles l'employeur pourrait prétendre s'il recrute un apprenti, en tenant compte des informations du document.

Le guide présente plusieurs aides. QUALI VIANDE compte 12 salariés : elle remplit donc le critère de moins de 250 salariés pour l'aide au recrutement. Les autres dispositifs ci-dessous dépendent de leurs conditions particulières.

Aide	Montant ou avantage	Condition indiquée
Aide au recrutement d'un apprenti	1 000 €	Entreprise de moins de 250 salariés
Exonération des cotisations sociales	Totale, sauf AT et maladies professionnelles	Selon le guide
Crédit d'impôt	1 600 €	Si l'apprenti ou l'entreprise remplit l'un des critères du guide

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aide au recrutement : 1 000 € ; exonération des cotisations ; crédit d'impôt de 1 600 € sous conditions.

Question 7. Préparer l'annonce de recrutement à l'annexe 1 pour une prise de fonction au 1er juillet. Préciser que le poste concerne la vente, mentionner une sensibilité au développement durable et indiquer au moins deux compétences attendues.

QUALIBIO VIANDE recrute un(e) apprenti(e) vendeur(se)

Prise de fonction : 1er juillet, au nouvel établissement de Remiremont. Contrat d'apprentissage pour la vente de produits de boucherie-charcuterie. Missions : accueillir, conseiller et servir les clients. Compétences attendues : sens du contact, aptitude au conseil et rigueur. Une sensibilité au développement durable est souhaitée.

Annonce de recrutement complétée



Annexe 1

QUALIBIO VIANDE RECRUTE

Apprenti(e) vendeur(se) - prise de fonction au 1er juillet

Vente en boucherie-charcuterie à Remiremont

Missions : accueillir, conseiller et servir les clients

Compétences : contact, conseil client et rigueur

Sensibilité au développement durable souhaitée

BP BOUCHER	SUJET	Session 2018	U.31 Environnement économique, juridique et management de l'organisation	Page 5/11

✓ RÉPONSE À RETENIR

Annonce de recrutement pour la vente, avec prise de fonction au 1er juillet, compétences attendues et sensibilité au développement durable.

2. Économique : circuits courts et développement durable

Après une visite du marché aux bestiaux de Laissac, le candidat doit présenter à son employeur l'intérêt de privilégier les circuits courts. Le document consacré au marché décrit notamment les échanges entre éleveurs et acheteurs.

Question 1. Définir le circuit court.

Un circuit court se caractérise par un nombre réduit d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur : la vente est directe ou fait intervenir au maximum un intermédiaire. Cette définition porte sur l'organisation de la distribution, et non sur la distance parcourue. Un produit peut donc relever d'un circuit court sans être produit à proximité. Dans le contexte de la boucherie, l'achat direct auprès d'un éleveur ou par l'intermédiaire d'un seul opérateur en est un exemple.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un circuit court relie le producteur au consommateur par une vente directe ou avec un seul intermédiaire au maximum.

Question 2. À partir de la phrase du document 2 « L'offre et la demande sont mises en évidence en temps réel », identifier l'offre, la demande et le lieu d'échange.

Élément	Identification
Offre	Les animaux proposés par les éleveurs
Demande	Les acheteurs souhaitant acquérir ces animaux
Lieu d'échange	Le marché aux bestiaux de Laissac, en Aveyron

Au marché de Laissac, les éleveurs présentent leurs animaux et les acheteurs recherchent les animaux correspondant à leurs besoins. L'échange se déroule sur le marché, où acheteurs et vendeurs peuvent se rencontrer, discuter et s'entendre sur le prix. Les bouchers peuvent faire partie des acheteurs concernés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Offre : animaux des éleveurs. Demande : acheteurs d'animaux, dont les bouchers. Lieu d'échange : marché aux bestiaux de Laissac.

Question 3. Citer trois avantages, pour un artisan, de travailler avec des éleveurs locaux.

Une relation avec des éleveurs locaux peut renforcer l'approvisionnement et l'image de l'artisan. Elle permet notamment :

- de mieux connaître l'origine des animaux et de valoriser leur traçabilité auprès des clients ;
- de réduire les distances de transport et donc l'impact environnemental associé ;
- de soutenir les producteurs et l'activité économique du territoire.

Les contacts directs facilitent aussi les échanges avec les éleveurs et permettent de mettre en avant une viande issue de l'élevage régional.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Avantages : meilleure traçabilité, transports réduits, soutien aux éleveurs et à l'économie locale.

Question 4. Citer les trois piliers du développement durable.

Le développement durable consiste à concilier les besoins économiques, sociaux et environnementaux. Ces trois dimensions doivent être considérées ensemble : la viabilité de l'activité, le bien-être et l'équité entre les personnes, ainsi que la préservation des ressources et des milieux naturels. Pour une entreprise, les prendre en compte permet de développer son activité tout en intégrant ses responsabilités envers la société et l'environnement.

1. Le pilier économique
2. Le pilier social
3. Le pilier environnemental

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les trois piliers du développement durable sont les dimensions économique, sociale et environnementale.

3. Financier : charges prévisionnelles et seuil de rentabilité

Le projet de deuxième point de vente prévoit un chiffre d'affaires hors taxes de 395 000 € en 2019 et entraîne des charges supplémentaires. À partir de leur répartition prévisionnelle, il faut compléter les annexes pour établir le résultat différentiel et évaluer la rentabilité du projet.

Question Annexe 2. Compléter le tableau des charges prévisionnelles en calculant le montant de chaque catégorie à partir des pourcentages du chiffre d'affaires, puis répartir ces montants entre charges variables et charges fixes selon les proportions fournies.

Chaque montant prévisionnel correspond au chiffre d'affaires HT de 395 000 € multiplié par le pourcentage du poste. On répartit ensuite ce montant selon les proportions du document 3. Par exemple, les charges externes représentent 79 000 €, dont 55 300 € variables et 23 700 € fixes. Les postes entièrement variables ou fixes sont affectés en totalité à la catégorie indiquée. Les calculs sont arrondis à deux décimales.

Charges	Montant (€)	Variables (€)	Fixes (€)
Achats de marchandises	39 500,00	39 500,00	0,00
Charges externes	79 000,00	55 300,00	23 700,00
Impôts et taxes	15 800,00	7 110,00	8 690,00
Charges de personnel	158 000,00	142 200,00	15 800,00
Charges de gestion	19 750,00	5 925,00	13 825,00
Charges financières	23 700,00	0,00	23 700,00
Amortissements	27 650,00	0,00	27 650,00
Total	**363 400,00**	**250 035,00**	**113 365,00**

Le total des charges variables et fixes est égal au total des charges prévisionnelles.

Annexe 2 complétée

***Annexe 2* : Charges prévisionnelles**

Charges	Montant en € des charges prévisionnelles	Répartition des charges	
		Charges variables	Charges fixes
Achats de marchandises	39 500,00	39 500,00	0,00
Charges externes	79 000,00	55 300,00	23 700,00
Impôts et taxes	15 800,00	7 110,00	8 690,00
Charges de personnel	158 000,00	142 200,00	15 800,00
Charges de gestion	19 750,00	5 925,00	13 825,00
Charges financières	23 700,00	0,00	23 700,00
Amortissements	27 650,00	0,00	27 650,00
TOTAL	363 400,00	250 035,00	113 365,00

✓ RÉPONSE À RETENIR

Charges totales : 363 400,00 €, dont 250 035,00 € variables et 113 365,00 € fixes.

Question Annexe 3. Compléter le compte de résultat différentiel avec les montants et les pourcentages demandés pour le chiffre d'affaires hors taxes, les charges variables et la marge sur coût variable, puis calculer les charges fixes et le résultat.

Le compte de résultat différentiel déduit les charges variables du chiffre d'affaires pour obtenir la marge sur coût variable. Le pourcentage de chaque poste est rapporté au chiffre d'affaires HT, qui vaut 100 %. On retranche ensuite les charges fixes de la marge pour déterminer le résultat prévisionnel. Les montants et les taux sont arrondis à deux décimales.

Éléments	Montant (€)	Pourcentage
Chiffre d'affaires HT	395 000,00	100,00 %
Charges variables	250 035,00	63,30 %
Marge sur coût variable	144 965,00	36,70 %
Charges fixes	113 365,00	
Résultat	31 600,00	

La marge sur coût variable couvre les charges fixes et dégage un résultat positif.

Annexe 3 complétée

***Annexe 3* : Compte de résultat différentiel**

Eléments	Montant	Pourcentage
Chiffre d'affaires Hors Taxes	395 000,00	100 % 100,00 %
- Charges variables	250 035,00	63,30 %
= Marge sur coût variable	144 965,00	36,70 %
- Charges fixes	113 365,00	
= Résultat	31 600,00	

...ignement professionnel ...ns de l'ens...

✓ RÉPONSE À RETENIR

Marge sur coût variable : 144 965,00 € (36,70 %). Résultat : 31 600,00 €.

Question Annexe 4. Indiquer les formules et calculer le seuil de rentabilité, déterminer la date à laquelle il sera atteint, puis conclure en une phrase sur la rentabilité du projet. Arrondir tous les calculs à deux chiffres après la virgule.

Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires pour lequel le résultat est nul. Il se calcule ainsi : charges fixes ÷ taux de marge sur coût variable. Pour la date, on rapporte le seuil au chiffre d'affaires annuel prévu puis on multiplie par 360 jours, selon la convention commerciale.

Calculs : 113 365 ÷ 0,367 = 308 896,46 €. Puis 308 896,46 ÷ 395 000 × 360 = 281,53 jours, soit environ le 12 octobre en année commerciale de 360 jours. Le chiffre d'affaires prévu dépasse le seuil : le projet est rentable sur l'année.

Annexe 4 complétée

***Annexe 4* : Le seuil de rentabilité**

Formules de calcul	Résultats
Seuil de rentabilité :	**113 365 / 0,367 = 308 896,46 €**
Date à laquelle le seuil de rentabilité sera atteint :	**308 896,46 / 395 000 x 360 = 281,53 jours** **Environ le 12 octobre**

Base Nationale des Sujets d'Examen

Conclure en une phrase sur la rentabilité de ce projet :

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Seuil de rentabilité : 308 896,46 €, atteint vers le 12 octobre. Résultat prévisionnel : 31 600,00 €.

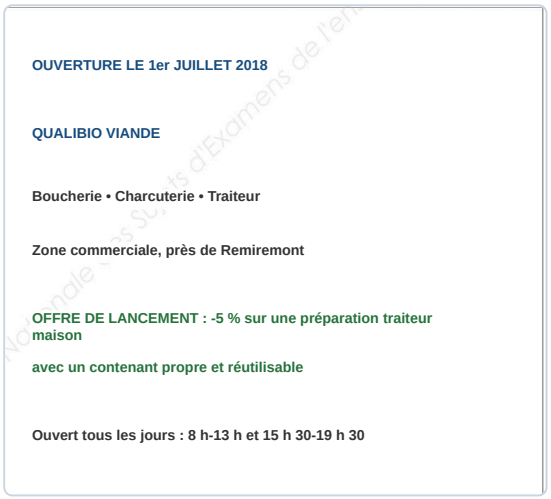
4. Commercial : maquette d’un encart publicitaire

M. Blaudez veut annoncer l’ouverture de QUALIBIO VIANDE dans le journal gratuit La Gazette du Sud et des Hautes Vosges. Le candidat doit préparer la maquette de l’encart et y intégrer un geste commercial lié au développement durable.

Question Annexe 5. Élaborer la maquette de l’encart publicitaire destiné au journal La Gazette, annoncer l’ouverture du deuxième point de vente QUALIBIO VIANDE et intégrer un geste commercial en lien avec le développement durable.

La maquette annonce le nouveau point de vente à la date prévue et situe le magasin dans la zone commerciale près de Remiremont. Elle rappelle l’activité et les horaires indiqués dans le contexte. Le geste commercial proposé associe une remise de 5 % sur une préparation traiteur maison à l’apport d’un contenant propre et réutilisable. Il encourage ainsi la réduction des emballages et précise la condition de l’offre.

Encart QUALIBIO VIANDE complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Ouverture le 1er juillet 2018 : QUALIBIO VIANDE, boucherie-charcuterie-traiteur près de Remiremont. Offre de lancement : 5 % de remise sur une préparation traiteur maison avec un contenant propre et réutilisable.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de gestion appliquée du BP Boucher, session 2018, code 18SP-BP BOUC U31, durée 2h00, coefficient 4 et total de 80 points. Dans le cadre de l'ouverture de QUALIBIO VIANDE, elle évalue le droit de l'apprentissage, les circuits courts et le développement durable, l'analyse des charges et du seuil de rentabilité, ainsi que la préparation de supports publicitaires.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le salaire brut est calculé avant les retenues salariales ; le salaire net est le montant versé après ces retenues.
- Un circuit court comporte au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.
- Les trois piliers du développement durable sont les dimensions économique, sociale et environnementale.
- Marge sur coût variable = chiffre d'affaires - charges variables ; seuil de rentabilité = charges fixes / taux de marge sur coût variable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour les aides à l'apprentissage, vérifier les conditions d'effectif, d'âge et les autres critères indiqués dans le document.
- Ventiler chaque charge entre part variable et part fixe avant de calculer le résultat différentiel.
- Arrondir les calculs à deux chiffres après la virgule et vérifier la cohérence des totaux.
- Pour la date du seuil, tenir compte de la période d'activité et expliciter l'hypothèse de calcul retenue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité à partir du compte de résultat différentiel ?

Calculez le taux de marge sur coût variable en divisant la marge sur coût variable par le chiffre d'affaires. Divisez ensuite les charges fixes par ce taux pour obtenir le seuil de rentabilité en euros.

Q : Comment répartir une charge entre sa part variable et sa part fixe ?

Calculez d'abord le montant total de la charge à partir du pourcentage du chiffre d'affaires. Appliquez ensuite les pourcentages de répartition indiqués, puis vérifiez que les parts variables et fixes donnent le montant total.

Q : Comment organiser son temps pendant cette épreuve de deux heures ?

Repérez les quatre dossiers et leurs barèmes, puis répartissez le temps en conséquence. Réservez une part suffisante au dossier financier et gardez quelques minutes pour vérifier les calculs, les arrondis et les annexes.

Q : Quels critères doivent guider les réponses et les productions écrites ?

Répondez à tous les éléments demandés, appuyez-vous sur les documents et rendez les calculs lisibles. Pour l'annonce et l'encart, respectez le contexte, les informations imposées et le lien demandé avec le développement durable.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U31 - Environnement économique, juridique et management de l'organisation/2018/BP Boucher - U31 - Environnement économique, juridique et management de l'organisation - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.